

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 31 janvier 2020 à 8 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président (par téléphone)
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould (par téléphone)
Mme Suzanne Verreault (par téléphone)
M. Steeve Verret (par téléphone)
Mme Émilie Villeneuve (par téléphone)
M. Patrick Voyer (par téléphone)

Sont également
présents: M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
Me Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Michelle Morin-Doyle

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

Mesdames les conseillères Suzanne Verreault et Émilie Villeneuve ainsi que messieurs les conseillers Rémy Normand, Jérémie Ernould, Steeve Verret et Patrick Voyer participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2020-0192 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement – PECH*, relative à des services d'intervenants spécialisés en santé mentale afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en crise psychosociale ou psychiatrique ou judiciairisées (Dossier 73021) - AP2020-012 (CT2462822) — (Ra-2175)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement – PECH*, relative à des services d'intervenants spécialisés en santé mentale afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en crise psychosociale ou psychiatrique ou judiciairisées, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

CE-2020-0193 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le remplacement d'un membre au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale - DG2020-009 (Ra-2175)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur le conseiller Sylvain Légaré à titre de membre du conseil d'administration du *Réseau de transport de la Capitale*, en remplacement de madame la conseillère Marie-Josée Savard, jusqu'au 21 novembre 2021, ou jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou désigné de nouveau.

La séance est levée à 8 h 47

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir